

A Valence, le mercredi 2 février 2022

Objet : versement du solde de la taxe d'apprentissage 2022

Madame, Monsieur,

Notre industrie est le moteur de l'économie, porteuse de progrès et de solutions pour répondre aux grands enjeux sociétaux.

Le développement des compétences demeure un enjeu primordial pour nos entreprises. Notre capacité à créer et élever le niveau de compétences disponibles est un défi prioritaire pour la pérennité et le développement de notre industrie.

À de multiples occasions, vous nous en avez fait part : **les difficultés de recrutement de talents** et la formation des jeunes, notamment par l'apprentissage, **redeviennent des questions centrales. Nous devons donc intensifier nos actions en faveur de l'attractivité de nos métiers, de notre industrie et de l'alternance.**

Améliorer l'image de l'industrie est un travail de fond qui nécessitera encore plus d'efforts, de moyens nouveaux, toujours plus innovants.

Parmi les actions envisagées dès 2022, trois nouvelles priorités :

- **DIGITALISATION** : renforcer la communication digitale pour développer les contacts et se doter d'équipements adaptés pour toucher le plus grand nombre (ex. : studio mobile à partager avec les entreprises) ;
- **PROXIMITE** : déployer davantage d'actions pour l'attractivité des métiers industriels au plus près de vos besoins ;
- **PARTENARIATS** : consolider et développer l'animation de notre réseau de partenaires, de prescripteurs pour faciliter vos besoins en recrutement.

Nous avons l'opportunité aujourd'hui, sans surcoût pour nos entreprises, d'obtenir une plus grande autonomie de financement de nos actions. **Notre nouvelle structure APMI Aura étant reconnue collecteur du solde de la taxe d'apprentissage, vous pouvez désormais lui verser tout ou une partie de vos dépenses libératoires** (13 % du montant de votre taxe d'apprentissage) au bénéfice de notre territoire.

Nos partenaires peuvent également percevoir le solde de cette taxe : Lycée Boissy d'Anglas (Annonay), Lycée des Catalins (Montélimar), Lycée Astier (Aubenas) et Grenoble INP ESISAR (Valence).

En choisissant un collecteur représentant notre branche et relevant de notre territoire, vous participez directement aux actions d'attractivité de nos métiers et filières !

Nous comptons sur votre mobilisation.

Nous vous remercions pour votre implication et vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations dévouées.

Franck LIOTIER
Secrétaire général